

DE QUELLE MANIÈRE LES ACTIONS MENÉES PAR LES CHASSEURS DANS LES ZONES HUMIDES CONTRIBUENT-ELLES AUX OBJECTIFS DE LA CONVENTION DE RAMSAR ET DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU ?

Monia Anane, *Conservation Policy Assistant* à la Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE (FACE)

Contact : monia.anane@face.eu

Septembre 2016



QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

En 1971, la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, communément appelée Convention de Ramsar, a défini les zones humides comme « *des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres.* » Concrètement, une zone humide représente toute zone naturelle ou artificielle où l'eau (salée ou douce) est en contact avec le sol, peu importe le pays, l'altitude ou la zone climatique, et peu importe que l'eau recouvre le sol ou qu'elle soit présente à la surface ou près de la surface du sol. Les zones humides incluent les mangroves, les tourbières, les marais, les rivières, les lacs, les deltas, les prairies et forêts inondées, les récifs

coralliens, de même que les barrages, les réservoirs, les rizières, les étangs de traitement des eaux usées et les lagons (Matthews, 2013 ; EPA, 2016 ; Wetlands International, 2016).

Cet article se concentre sur les zones humides d'eau douce en Europe. Il aborde la disparition des zones humides, ainsi que les approches juridiques et politiques visant à conserver les zones humides et améliorer la qualité de l'eau. En conclusion, l'article fait le lien entre la chasse et la conservation des zones humides.

ÉTAT ET PERCEPTION DES ZONES HUMIDES

- Il est estimé que l'étendue mondiale des zones humides intérieures a diminué de 69 à 75 % au cours du 20^e siècle. En outre, l'Indice Planète Vivante du WWF montre que 757 espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles d'amphibiens et de poissons d'eau douce ont vu leurs populations diminuer de 76% entre 1970 et 2010 (Gardner *et al.* 2015).
- La Commission européenne a mené une enquête en 2012 afin de déterminer quelles étaient les questions environnementales qui préoccupaient le plus les Européens. La pollution de l'eau est arrivée en tête (Commission européenne, 2016).

CAUSES DE LA DISPARITION ET DE LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES

Historiquement, les zones humides étaient considérées comme dangereuses (par exemple pour la santé publique, car jugées comme des nids à microbes) et non productives sur le plan économique, poussant certains pays, à l'instar de la France, à introduire plusieurs lois encourageant le drainage des zones humides (Derex, 2001). De nos jours, les zones humides sont considérées comme des habitats importants d'un point de vue écologique qui fournissent de nombreux avantages et services à la société.

Au cours des dernières décennies, les facteurs de la disparition des zones humides se sont diversifiés, mais demeurent non moins présents. Entre 2000 et 2006, les causes principales de leur disparition étaient :

- La transformation en zones forestières (49 %) et agricoles (35 %) ;
- Les changements dus à des causes naturelles et/ou multiples (12 %) ;
- L'expansion urbaine (4 %) (Agence européenne pour l'environnement, 2012).

Dans le pourtour méditerranéen, l'urbanisation représente l'un des facteurs déterminants de la disparition des zones humides. En effet, l'urbanisation empiète sur les zones agricoles qui, à leur tour, gagnent du terrain sur les habitats naturels tels que les zones humides (Gardner *et al.*, 2015).

D'après le Fonds Mondial pour la Nature (2016), les principales causes de la dégradation des zones humides en Europe sont :

LA POLLUTION DE L'EAU :

L'agriculture, les eaux usées et l'industrie peuvent entraîner une pollution de l'eau par le biais de l'utilisation de substances toxiques et par le biais de l'eutrophisation (nutriments en quantité excessive dans une étendue d'eau).



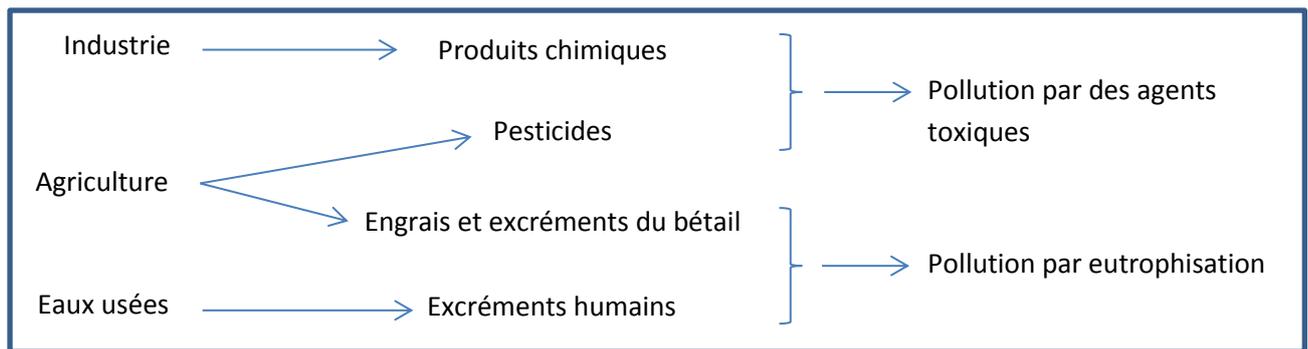


Figure 1 : Quelques facteurs de disparition et de dégradation des zones humides

LES MODIFICATIONS HYDROLOGIQUES :

Le drainage, l'extraction de l'eau et les structures de dérivation des cours d'eau (par exemple, la construction de chenaux, de digues et de fossés de drainage) peuvent modifier la chimie des sols et la présence de communautés végétales et animales, et donc avoir une incidence négative sur les écosystèmes.

LA SÉDIMENTATION :

La sédimentation provient habituellement de l'érosion des sols agricoles et affecte la qualité de l'eau, car elle diminue la production biologique des zones humides et change la structure de ces dernières.

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :



Figure 2 : Une Élodée crépue (*Lagarosiphon major*), classée comme espèce exotique envahissante, est extraite du Lough Corrib, en Irlande.

De nombreuses espèces exotiques envahissantes ont une incidence sur les habitats et les espèces des zones humides. Ces espèces peuvent provoquer des dommages tels que l'altération de la structure de l'habitat, la perte de biodiversité ou la modification des régimes nutritifs et des réseaux trophiques. Les espèces exotiques envahissantes peuvent accroître la pression exercée sur les espèces locales de différentes manières : agression, alimentation et altération des écosystèmes et habitats. Le contrôle de ces espèces (qui sont variées et parfois nombreuses dans les zones humides) est nécessaire pour protéger les espèces indigènes.

LA CONVENTION DE RAMSAR ET LA DIRECTIVE-CADRE DE L'UE SUR L'EAU

Pour réduire ces dommages, un traité intergouvernemental et une directive européenne ont été mis en place :

LA CONVENTION DE RAMSAR :

La Convention a pour mission « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier » (Ramsar, 2016). Elle tend à enrayer et inverser la perte et la dégradation des zones humides et des services aux personnes. Au départ, en 1971, dix-huit pays ont signé la Convention. À présent, il existe 2241 sites Ramsar répartis sur le territoire des 169 pays signataires (Ramsar, 2016).



LA DIRECTIVE-CADRE DE L'UE SUR L'EAU :

Mise en place en 2000, cette directive fait suite à la publication des résultats d'une enquête européenne menée pour évaluer les inquiétudes des Européens par rapport à la qualité de l'eau et la volonté qu'ils ont de contribuer à la protection et la conservation des eaux (Commission européenne, 2012). L'objectif de cette directive est double :

- i. Nettoyer les eaux européennes par le biais de la protection de toutes les formes d'eau, de la restauration des écosystèmes à l'intérieur et autour de ces masses d'eau, de la réduction de la pollution dans les masses d'eau, ainsi que de la garantie d'une utilisation durable de l'eau par les particuliers et les entreprises (EUR-Lex, 2015) ;
- ii. Faire participer les citoyens de l'UE aux différentes actions menées (Commission européenne, 2016).

LES AVANTAGES DES ZONES HUMIDES

Les zones humides prodiguent de nombreux avantages, des plus simples tels que les produits de la pêche, l'esthétisme ou les loisirs aux plus complexes, à l'instar de :

- L'apport en eau potable, l'apport en eau pour l'industrie et pour l'irrigation grâce à la recharge des nappes phréatiques ;
- La purification de l'eau grâce au lagunage ;
- La biodiversité : les zones humides font le lien entre les systèmes terrestres et les systèmes aquatiques. Selon leurs particularités, les zones humides peuvent abriter de nombreuses espèces différentes, que celles-ci soient spécialement adaptées à ce milieu, qu'elles soient aquatiques ou terrestres (EPA, 2016). De nombreuses espèces dépendent des zones humides, notamment les plantes et les oiseaux aquatiques, mais également les mammifères, les invertébrés et les amphibiens (Commission européenne, Silva *et al.*, 2007). D'après l'UICN, environ 10 % des espèces figurant sur la Liste rouge des oiseaux d'Europe ont un état de conservation oscillant entre les catégories « vulnérable » et « en danger critique d'extinction » (BirdLife International, 2015).
- La régulation du climat mondial par l'absorption et le dégagement de quantités importantes de carbone ;
- L'atténuation des effets du changement climatique : moins d'inondations, recharge des nappes phréatiques et régulation du débit des rivières. Les zones humides agissent comme des éponges qui retiennent l'eau en période humide et la relâchent lentement en période sèche (Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005).

LA CHASSE ET LA CONSERVATION



Les propriétaires fonciers et les utilisateurs des terres peuvent jouer un rôle important dans la conservation des zones humides. Il est possible de motiver les agriculteurs, les pêcheurs et les chasseurs qui s'intéressent personnellement aux zones humides à créer et restaurer des zones humides pour diverses raisons. Bien que les activités cynégétiques aient une incidence sur la mortalité des espèces, il est important de reconnaître le rôle de la chasse dans la protection des espèces et des habitats. Les incidences positives de la gestion du gibier sont plus évidentes sur les espèces sédentaires. Toutefois, il est également vrai que de nombreuses zones humides (à l'instar de la Camargue en France) ont été gérées de

manière active pour la sauvagine migratrice. Il existe aussi des cas de gestion des marais pour la chasse à la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) en France (Commission européenne, 2008).

Dans ce contexte, autoriser la chasse d'une espèce peut inciter fortement les chasseurs à gérer les habitats et s'attaquer aux autres facteurs qui engendrent le déclin des populations, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif visant à redonner à ces populations un état de conservation favorable. En outre, les mesures prises pour améliorer l'état de certaines espèces ciblées permettent d'améliorer le rendement durable et présentent des avantages pour de nombreuses espèces animales et végétales qui ont des besoins écologiques similaires.

QUELLES SONT LES ACTIONS MENEES PAR LES CHASSEURS DANS LES ZONES HUMIDES ?

Sur les 221 projets compilés dans le [Manifeste pour la Biodiversité](#) de la FACE, 110 sont liés à la conservation des zones humides. Parmi ceux-ci, 49 sont dédiés exclusivement à la conservation des zones humides, tandis que les autres se concentrent sur plusieurs types d'habitat, y compris les zones humides. Les actions menées dans les zones humides consistent notamment en :

- La restauration et la création de zones humides ;
- La gestion et l'entretien ;
- Le suivi des populations (des espèces animales et végétales) ;
- Le contrôle des espèces exotiques envahissantes ;
- Des programmes éducatifs destinés aux écoles et aux étudiants (FACE, 2015).

Nombre de ces projets visent à fournir un habitat aux oiseaux migrateurs et contribuent donc au développement d'une infrastructure verte grâce à l'expansion des réseaux entre les zones naturelles. L'infrastructure verte figure dans la stratégie de l'Union visant à enrayer la perte de biodiversité. L'infrastructure verte représente le processus par lequel des aires naturelles ou semi-naturelles sont créées ou restaurées afin de développer un réseau d'habitats reliés entre eux qui permet de fournir des services écosystémiques. Par définition, les avantages de l'infrastructure verte (Commission européenne, 2013) incluent :

- L'amélioration de la qualité de la vie ;
- L'accroissement de la biodiversité ;
- La protection contre les effets du changement climatique ;
- Le développement d'une approche plus adéquate et intégrée.

CONCLUSION

Il est intéressant de souligner que sur les 110 projets relatifs aux zones humides compilés dans le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, seuls quatre d'entre eux sont menés dans des sites Ramsar. Cependant, que les chasseurs/gestionnaires en soient conscients ou non, tous les projets contribuent à la réalisation des objectifs de la Convention de Ramsar et de la directive-cadre sur l'eau. Dans de nombreux cas, ces projets contribuent à la politique de l'UE en matière d'infrastructure verte. La FACE poursuivra ses travaux pour garantir que les chasseurs sont conscients des avantages qui découlent de leurs actions, qu'il s'agisse de l'atténuation du changement climatique, de la mise en valeur des espaces récréatifs ou de la conservation de la biodiversité.

RÉFÉRENCES :

BirdLife International (2015) *"BirdLife International Datazone; European Red List of Birds"*. En ligne <http://www.birdlife.org/datazone/info/euroredlist> [consulté le 28 juillet 2016]

BISE - Biodiversity Information System for Europe (Année ?) *"Wetlands"*. En ligne <http://biodiversity.europa.eu/topics/ecosystems-and-habitats/wetlands> [consulté le 28 juillet 2016]

Derech J.-M. (2001) *"Pour une histoire des zones humides en France (XVII^e-XIX^e siècle). Des paysages oubliés, une histoire à écrire"*. *Histoire & Sociétés Rurales* (Vol. 15) p. 11-36. En ligne <http://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2001-1-page-11.html> [consulté le 25 juillet 2016]

EPA (2016) (Agence américaine pour la protection de l'environnement). *"What is a Wetland?"* En ligne <https://www.epa.gov/wetlands/what-wetland>. [consulté le 18 juillet 2016]

Eu-Lex (2015) *"La bonne qualité de l'eau en Europe (directive-cadre sur l'eau)"* En ligne <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3A128002b> [consulté le 26 juillet 2016]

Commission européenne (2008). Guide sur la chasse en application de la directive 79/409/CEE du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages « La directive Oiseaux ». En ligne http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/hunting/docs/hunting_guide_fr.pdf [consulté le 26 juillet 2016]

Commission européenne (2012) *"Water Eurobarometer, 22. 03. 2012 Flash Eurobarometer on Water shows that most Europeans realise the seriousness of water related problems and support stronger EU action."* En ligne <http://ec.europa.eu/environment/water/eurobarometer.htm> [consulté le 26 juillet 2016]

Commission européenne (2013) *"Créer une infrastructure verte pour l'Europe"* En ligne <http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/docs/GI-Brochure-210x210-FR-web.pdf> [consulté le 14 décembre 2016]

Commission européenne (2016) *"Introduction - La nouvelle directive-cadre sur l'eau de l'UE"*. En ligne http://ec.europa.eu/environment/water/water-framework/info/intro_en.htm [consulté le 25 juillet 2016]



Commission européenne, Silva J.P. *et al.* (2007) "LIFE and Europe's wetlands; Restoring a vital ecosystem" LIFE III. En ligne <http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/wetlands.pdf> [consulté le 28 juillet 2016]

Agence européenne pour l'environnement (2012) "Cause of loss of wetlands". En ligne <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/cause-of-loss-of-wetlands> [consulté le 25 juillet 2016]

FACE - Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE (2015) « Le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE, Rapport 2015 ». En ligne http://www.face.eu/sites/default/files/documents/french/bdm_report_pdf_fr_-_web_version_0.pdf [consulté le 18 juillet 2016]

Gardner, R.C., Barchiesi, S., Beltrame, C., Finlayson, C.M., Galewski, T., Harrison, I., Paganini, M., Perennou, C., Pritchard, D.E., Rosenqvist, A., and Walpole, M. (2015) "State of the World's Wetlands and their Services to People: A compilation of recent analyses" Ramsar Briefing Note no. 7. Gland, Suisse : Secrétariat de la Convention de Ramsar. En ligne http://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/bn7e_0.pdf [consulté le 26 juillet 2016]

Fonds mondial pour la nature (2016) "Save the lakes of the world!" En ligne http://www.globalnature.org/34235/Wetland-Restoration/Degradation/02_vorlage.asp#top [consulté le 25 juillet 2016]

Grobicki A., Chalmers C., Jennings E., Jones T., Peck D., Ramsar (2016) "An Introduction to the Convention on Wetlands" *Ramsar Handbooks*. 5th Edition. p 2. En ligne http://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/handbook1_5ed_introductiontoconvention_e.pdf [consulté le 25 juillet 2016]

Matthews G. V. T. (2013) "The Ramsar Convention on Wetlands: its History and Development". En ligne <http://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/lib/Matthews-history.pdf> [consulté le 18 juillet 2016]

Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005) « Les écosystèmes et le bien-être humain : synthèse sur les zones humides et l'eau » pp. 30-37. En ligne <http://www.millenniumassessment.org/documents/document.358.aspx.pdf> [consulté le 28 juillet 2016]

Ramsar (1971). « Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau ». Copie conforme en ligne http://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/scan_certified_f.pdf [consulté le 18 juillet 2016]

Ramsar (2014) « Histoire de la Convention de Ramsar ». En ligne <http://www.ramsar.org/fr/a-propos/histoire-de-la-convention-de-ramsar> [consulté le 26 juillet 2016]

Ramsar (2016) « À propos de Ramsar ». En ligne <http://www.ramsar.org/> [consulté le 26 juillet 2016]

Wetlands International (2016) "What are Wetlands?" En ligne <https://www.wetlands.org/the-problem/what-are-wetlands/> [consulté le 18 juillet 2016]

